



SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

CENTRE DE DÉTENTION DE TOUL

Le : 27 janvier 2025

DES ACTES ET DES MOTS QUI FONT ÉCHOS

Monsieur le Directeur, le **SPS-CEA** du CD de Toul a pleinement conscience comme l'ensemble des personnels de tout corps confondus qu'il y a évidemment un problème récurrent entre les murs de notre établissement. Les prises successives lors des fouilles de la cellule d'isolement du détenu S..... prouvent que certaines actions comme une gestion d'ouverture à 2 agents (agent QID sélectionné par vos soins) + 1 gradé devient inefficace face à l'ingéniosité dont font preuve nos chers pensionnaires et aussi l'énorme défaillance de tout un système sécuritaire mis en application dans les établissements pénitentiaires. Car malgré cette gestion des plus sécuritaire et organisée, en surplus des **3200€, une dizaine de téléphones, des cartes sim** déjà saisis, **1600€ en coupure de 50€ et plus de 110 cartes Sim** ont été découverts lors du minutieux contrôle du paquetage et des affaires personnelles de celui-ci avant son transfert.

C'EST TRÈS ALARMANT

Ce gouffre sécuritaire a de nouveau été identifié puisque seulement 2 jours après le transfert de celui-ci, lors d'une sortie UVF et de la fouille intégrale d'un autre détenu a été découvert 5 billets de 50€, plusieurs petits pains de résine de cannabis, des petites billes blanches ???, et que lors de la garde à vue de sa visiteuse, il s'est avéré qu'elle était en possession d'un téléphone dissimulé et d'un pain de résine de cannabis .

COMME QUOI CERTAINES THÉORIES ET RUMEURS..... !!!!!!!

C'est pour toutes ces raisons que le **SPS-CEA National** demande le retrait de l'article 57 interdisant la fouille systématique de la population pénale après un contact avec un visiteur.

SI ON BOUCHE LES TROUS D'UNE PASSOIRE CELLE-CI DEVIENT IMPERMÉABLE

Nous constatons aujourd'hui, Monsieur le Directeur, avec stupéfaction en prenant connaissance du communiqué d'une organisation syndicale en date du 23/01/2025 que visiblement à écouter cette OS, ce sont eux qui feraient la pluie et le beau temps à Toul.

Celle-ci se gargarise des informations, « des intuitions » qu'elle vous aurait transmis lors de votre entretien du 15/01/2025 et que la fouille sectorielle du 20/01/2025 portée sur les cibles potentielles qu'elle aurait évoqué.

Le **SPS-CEA** trouve inapproprié certaines demandes de cette OS qui semble remettre en question l'intégrité et le professionnalisme de nos collègues.

.../...

-Depuis quand les agents UVF secondaient par le portier et le SAS ne respectent pas le strict contrôle des effets personnels des visiteurs ? Ils font avec les moyens et le matériel mis à leur disposition pour contrôler le plus sécuritairement possible les entrées des familles aux PF, UVF et aux parloirs quotidiens.
À ce jour rien ne permet la détection de produits illicites non métalliques bien dissimulés (argent-droque-etc...) sauf une fouille intégrale des familles ou l'appui d'une équipe cynophile.

-Le **SPS-CEA** ne peut non plus accepter une sollicitation toujours grandissante des brigadiers-chef et majors d'encadrement quand autant d'officiers pullulent dans les bureaux.
En qualité de responsable de bâtiment ou de secteur, il est de leur ressort d'encadrer et de superviser les mouvements hebdomadaires et opérations ciblées dans leur bâtiment respectif.

-Le **SPS-CEA** est en accord sur une transmission d'information inter service si celle-ci est réalisée avec une totale transparence et certainement pas dans une transmission intra-affinité ou intra-syndicalisé.

« Quand on est proche du Bon Dieu, on ouvre plus vite les portes du Paradis »

Pour terminer il est inconcevable que des représentants syndicaux demande une étanchéité totale des informations sensibles quand cette requête n'est pas appliquée au sein même de leur organisation syndicale.

Sauf si eux et seulement eux SONT DIGNES DE CONFIANCE au Centre de Détention de Toul, ils semblent le penser visiblement !

Des mots sur un papier ne résonnent pas comme ceux prononcés oralement devant un auditoire :

Rétorquer à la Direction juste après cette fouille : «Monsieur le Directeur la prochaine fois il faudra être encore plus discret car ça me «casse les couilles» je m'excuse des termes employés, de savoir que certains agents étaient au courant dans la journée qu'il y avait une fouille ce soir ».

Or aujourd'hui nous savons que des surveillants de cette même OS était en connaissance de la fouille mais surtout du nombre de cellule fouillée et les détenus concernés, de qui se moque t-on ?

**ET APRÈS ON OSE PARLER DE CULS-PROPRES, CERTAIN(E)S DEVRAIENT
BALAYER LEUR PORTE AVANT CELLE DES AUTRES
!!!! NOUS AUSSI ÇA NOUS LES BRISE !!!!**

Est-ce réellement insécuritaire d'informer l'équipe de nuit d'une fouille sectorielle lors de leur service afin qu'il puisse s'organiser, du moins se restaurer avant de prendre leur nuit ?, tout comme le font certains brigadiers chefs et majors d'encadrement avec les collègues qui devront en arrivant partir relever les collègues de journée en extraction.

Alors oui Monsieur le Directeur, le **SPS-CEA** renouvellera encore et toujours son mécontentement sur votre manque de confiance générale du personnel de surveillance car si celui-ci doit s'appliquer :

« C'EST À TOUS OU À PERSONNE »

**SI POUR VOUS LES AGENTS N'ONT PAS À S'EN VEXER, LES COLLÈGUES
N'ONT PAS LE MÊME RESSENTIT NI LA MÊME VISION.**

Pour le Bureau Local
DAURIOS Alexandre
Secrétaire local **SPS-CEA**